

REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNAUTE DE COMMUNES AMBERT LIVRADOIS FOREZ

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE : Budget Principal CC ALF 40100

Numéro SIRET : 20007076100040

POSTE COMPTABLE : TRESOR PUBLIC AMBERT

M14

COMPTE ADMINISTRATIF

voté par nature

BUDGET : Ateliers Relais 41800

ANNEE 2019

I - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

I

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2018)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	23 404,00	23 061,22	0,00	0,00	342,78
60611	Eau et assainissement	1 000,00	448,89	0,00	0,00	551,11
617	Etudes et recherches	0,00	208,33	0,00	0,00	0,00
63512	Taxes foncières	22 404,00	22 404,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		23 404,00	23 061,22	0,00	0,00	342,78
66	Charges financières (b)	48 490,49	38 571,77	9 918,68	0,00	0,04
66111	Intérêts réglés à l'échéance	49 413,00	49 412,96	0,00	0,00	0,04
66112	Intérêts - rattachement des intérêts courus non échus	-922,51	-10 841,19	9 918,68	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	8 063,00	7 818,00	0,00	0,00	245,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	8 063,00	7 818,00	0,00	0,00	245,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement) (e)	0,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		79 957,49	69 450,99	9 918,68	0,00	587,82
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00			
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (4)	104 703,00	1 390 359,56			0,00
675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	0,00	1 285 656,56			0,00
6811	Dotations aux amort. des immos incorporelles et co.	104 703,00	104 703,00			0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		104 703,00	1 390 359,56			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		104 703,00	1 390 359,56			0,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		184 660,49	1 459 810,55	9 918,68	0,00	0,00
Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de 2018		0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)

Montant des ICNE de l'exercice	9 918,68
Montant de l'exercice 2018	10 841,19
= Différence ICNE 2019 - ICNE 2018	-922,51

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

I - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

I

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2018)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	23 404,00	23 543,20	0,00	0,00	0,00
70878	par d'autres redevables	23 404,00	23 543,20	0,00	0,00	0,00
74	Dotations, subventions et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	117 165,00	120 768,79	0,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	117 165,00	120 768,79	0,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70+73+74+75+013)		140 569,00	144 311,99	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	8 063,00	19 388,74	0,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exerc. antérieurs)	8 063,00	8 063,00	0,00	0,00	0,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	11 325,74	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		148 632,00	163 700,73	0,00	0,00	0,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (3)(4)	46 008,00	1 320 338,82			0,00
7761	Différences sur réalisations (négatives) transférées en	0,00	1 274 330,82			0,00
777	Quote-part des subventions d'investissement transférées	46 008,00	46 008,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		46 008,00	1 320 338,82			0,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		194 640,00	1 484 039,55	0,00	0,00	0,00
Pour information						
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de 2018		69 135,33				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant de l'exercice 2018	0,00
= Différence ICNE 2019 - ICNE 2018	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(4) Dont 776.

(5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

I - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

I

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2018)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	0.00	0,00	0,00	0.00
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	0.00	0,00	0,00	0.00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	0.00	0,00	0,00	0.00
	Opérations d'équipement n° 101 (2)	5 420.00	2 500,00	2 920,00	0.00
	Total des dépenses d'équipement	5 420.00	2 500,00	2 920,00	0.00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0.00	0,00	0,00	0.00
13	Subventions d'investissement	0.00	0,00	0,00	0.00
16	Emprunts et dettes assimilées	515 921.38	515 920,86	0,00	0.52
1641	Emprunts en euros	134 114.00	134 113,48	0,00	0.52
1676	Dettes envers locataires-acquéreurs	381 807.38	381 807,38	0,00	0.00
26	Participations et créances rattachées à des participations	0.00	0,00	0,00	0.00
27	Autres immobilisations financières	0.00	0,00	0,00	0.00
020	Dépenses imprévues (investissement)	0.00			
	Total des dépenses financières	515 921.38	515 920,86	0,00	0.52
	TOTAL DEPENSES REELLES	521 341.38	518 420,86	2 920,00	0.52
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (4)	46 008.00	1 320 338,82		0.00
	Charges transférées (6)	46 008.00	1 320 338,82		0.00
13911	Etat et établissements nationaux	19 260.00	19 260,00		0.00
13912	Régions	7 500.00	7 500,00		0.00
13913	Départements	7 500.00	7 500,00		0.00
139148	Autres communes	1 098.00	1 098,00		0.00
13918	Autres	10 650.00	10 650,00		0.00
192	Plus ou moins-value sur cession d'immobilisation	0.00	1 274 330,82		0.00
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	46 008.00	1 320 338,82		0.00
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	567 349.38	1 838 759,68	2 920,00	0.00
	Pour information D001 Solde d'exécution négatif reporté de 2018	0,00			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, DI 040=RF 042.

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Dont 192.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

I - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

I

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

B2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2018)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
13	Subventions d'investissement	0.00	0,00	0,00	0.00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	65 098.00	62 497,09	0,00	2 600.91
1676	Dettes envers locataires-acquéreurs	65 098.00	62 497,09	0,00	2 600.91
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0.00	0,00	0,00	0.00
21	Immobilisations corporelles	0.00	0,00	0,00	0.00
Total des recettes d'équipement		65 098.00	62 497,09	0,00	2 600.91
10	Dotations, fonds divers et réserves	0.00	0,00	0,00	0.00
27	Autres immobilisations financières	0.00	0,00	0,00	0.00
Total des recettes financières		0.00	0,00	0,00	0.00
TOTAL DES RECETTES REELLES		65 098.00	62 497,09	0,00	2 600.91
021	Virement de la section de fonctionnement	0.00			
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (3)(4)	104 703.00	1 390 359,56		0.00
2111	Terrains nus	0.00	16 824,37		0.00
2118	Autres terrains	0.00	91 369,16		0.00
2128	Autres agencements et aménagements de terrains	0.00	477,67		0.00
21318	Autres bâtiments publics	0.00	1 176 985,36		0.00
28132	Immeubles de rapport	104 703.00	104 703,00		0.00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		104 703.00	1 390 359,56		0.00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		104 703.00	1 390 359,56		0.00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		169 801.00	1 452 856,65	0,00	0.00
Pour information R001 Solde d'exécution positif reporté de 2018		433 388,91			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

II - ANNEXES

II

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)

A1.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembt	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					2 433 879,00									
1641 Emprunts en euros (total)					2 433 879,00									
00000326149	CREDIT AGRICOLE CENTRE FRANCE	19/07/2007		30/08/2007	612 879,00	F		4.58	4.58		T	X	N	A-1
MIN515213	Caisse Française de financement Local	09/11/2005		01/07/2007	1 250 000,00	F		4.01	4.07388		T	X	N	A-1
MON515223	Caisse Française de financement Local	07/07/2008		01/11/2008	38 000,00	F		4.81	4.897		T	X	N	A-1
00000446075	CREDIT AGRICOLE CENTRE FRANCE	05/10/2010		18/01/2011	300 000,00	F		3.15	3.18679		T	X	N	A-1
07035064	Banque Populaire du Massif Central	03/02/2010		30/04/2010	180 000,00	F		3.82	4.23748		T	C	N	A-1
00000529471	CREDIT AGRICOLE CENTRE FRANCE	20/06/2011		05/11/2011	53 000,00	F		4.18	4.18		A	C	N	A-1
Total général					2 433 879,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

II - ANNEXES

II

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

A1.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et Dettes au 31/12/2019											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/2019	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuités de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau du taux d'intérêt au 31/12/2019 (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		1 153 389,11					134 113,48	49 412,96	0,00	9 918,68
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		1 153 389,11					134 113,48	49 412,96	0,00	9 918,68
00000326149	N	0,00		133 247,27	2,42	F		4,58	49 193,65	7 518,91	0,00	531,42
MIN515213	N	0,00		777 708,11	12,33	F		4,07388	47 040,94	32 370,94	0,00	7 796,52
MON515223	N	0,00		21 100,83	8,67	F		4,897	1 896,50	1 072,30	0,00	169,16
00000446075	N	0,00		137 132,87	5,83	F		3,18679	20 449,06	4 723,86	0,00	875,94
07035064	N	0,00		63 000,00	5,08	F		4,23748	12 000,00	2 693,10	0,00	407,79
00000529471	N	0,00		21 200,03	5,92	F		4,18	3 533,33	1 033,85	0,00	137,85
Total général		0,00		1 153 389,11					134 113,48	49 412,96	0,00	9 918,68

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

II - ANNEXES

II

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

A1.4

Indices sous-jacents		(1) Indices en euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	6					
	% de l'encours	100,00%					
	Montant en euros	1 153 389,11					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/2019 après opérations de couverture éventuelles.

II - ANNEXES	II
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

CHOIX DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE			Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT) : 1 000,00€			26/10/2017
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
Linéaire	Agencement et aménagements de bâtiment, installations électrique	20	26/10/2017
Linéaire	Aires de jeux	15	26/10/2017
Linéaire	Appareils de chauffage	15	26/10/2017
Linéaire	Appareils de levage	20	26/10/2017
Linéaire	Ascenseurs	20	26/10/2017
Linéaire	Autres agencements et aménagements de terrains	20	26/10/2017
Linéaire	Bâtiments légers, abris	15	26/10/2017
Linéaire	Bâtiments neufs ou réhabilitations fortes	35	26/10/2017
Linéaire	Camions et véhicules industriels	8	26/10/2017
Linéaire	Equipements de garages et ateliers	10	26/10/2017
Linéaire	Equipements sportifs	10	26/10/2017
Linéaire	Installation de chauffage	15	26/10/2017
Linéaire	Installations de voirie	20	26/10/2017
Linéaire	Installations téléphoniques et canalisations	20	26/10/2017
Linéaire	Logiciels	2	26/10/2017
Linéaire	Matériel classique	6	26/10/2017
Linéaire	Matériel de bureau électrique ou électronique	5	26/10/2017
Linéaire	Matériel Informatique	4	26/10/2017
Linéaire	Mobilier	10	26/10/2017
Linéaire	Plantations	20	26/10/2017
Linéaire	Subvention d'équipement aux organismes privés	5	26/10/2017
Linéaire	Subvention d'équipement aux organismes publics	10	26/10/2017
Linéaire	Subvention d'équipement aux personnes de droit privée	15	26/10/2017
Linéaire	Voitures et matériel tracté	5	26/10/2017

II - ANNEXES

II

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES

A5.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR 2018)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		180 122.00	180 121.48
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		134 114.00	134 113.48
1641	Emprunts en euros	134 114.00	134 113.48
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		46 008.00	46 008.00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves	0.00	0.00
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	46 008.00	46 008.00
020	Dépenses imprévues (investissement)	0.00	0.00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12/2019	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (2018)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	180 121,48	2 920,00	0,00	183 041,48

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

II - ANNEXES	II
ELEMENTS DU BILAN	A5.2
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR 2018)	Réalizations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		104 703.00	III 104 703.00
Ressources propres externes de l'année (a)		0.00	0.00
Ressources propres internes de l'année (b)(6)		104 703.00	104 703.00
28132	Amortissement des immobilisations	104 703.00	104 703.00
021	Virement de la section de fonctionnement	0.00	0.00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12/2019	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	104 703.00	0.00	433 388.91	0.00	538 091,91

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 183 041,48
Ressources propres disponibles	IV 538 091,91
Solde	V = IV - II (4) + 355 050.43

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

(4) Indiquer le signe algébrique.

II - ANNEXES	II
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DES PATRIMOINES (article R.2313-3 du CGCT) - ENTREES ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS	A9.1

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
08/11/2019	ETANCHEITE TOITURE AR TRAPON	2 500,00	0,00	15
TOTAL GENERAL		2 500,00	0.00	

II - ANNEXES	II
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DES PATRIMOINES (article R. 2313-3 du CGCT) - SORTIES ETAT DES SORTIES D'IMMOBILISATION	A9.2

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
14/10/2019	USINE RELAIS LIVRABOIS - TERRAINS	16 824,37		0,00	16 824,37	300,00	-16 524,37
14/10/2019	USINE RELAIS LIVRABOIS - AMENAGEMENTS TERRAINS	477,67		0,00	477,67	300,00	-177,67
14/10/2019	USINE RELAIS LIVRABOIS - TERRAINS	91 369,16		0,00	91 369,16	300,00	-91 069,16
14/10/2019	USINE RELAIS LIVRABOIS	1 176 985,36		0,00	1 176 985,36	10 425,74	-1 166 559,62
Divers							
17/09/2019	USINE RELAIS LIVRABOIS	854 788,63		0,00	854 788,63	0,00	-854 788,63
TOTAL GENERAL		2 140 445,19					-2 129 119,45

II - ANNEXES	II
ELEMENTS DU BILAN OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS	A9.3

Pour mémoire		Crédits ouverts (BP + DM)
chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
Produit des cessions		Réalizations
compte 775	Produits des cessions d'immobilisations	11 325.74
compte 675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	1 285 656.56

II - ANNEXES

II

ENGAGEMENTS HORS BILAN - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

B1.2

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties échues dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	183 526,44
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I=A+B+C-D	183 526,44
Recettes réelles de fonctionnement de l'exercice	II	163 700,73
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I/II	112,11%

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

II - ANNEXES	II
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Présenté par le President,
A CHAMPETIERES, le 27/02/2020
Le President,

Nombre de membres en exercice : 82

Nombre de membres présents :

Nombre de suffrages exprimés :

VOTES : Pour :

Contre :

Abstention :

Délibéré par le Conseil Communautaire, réuni en session ordinaire.

A CHAMPETIERES, le 27/02/2020

Date de convocation :

Les membres du Conseil Communautaire,

ALEXANDRE Christian	
ALLEGRE-CARTIER Stéphanie	
ARDEVOL Didier	
BACHELERIE Laurent	
BARD Roger	
BARRIER Daniel	
BEAULATON Michel	
BERAUD Bernard	
BESSEYRE Patrick	
BOST Nadine	
BOSTVIRONNOIS Jean	
BOURRON Olivier	
BRAVARD Michel	

II - ANNEXES

II

ARRETE ET SIGNATURES

D2

CARPIN Stéphane	
CASSIERE Michel	
CHALENDAR Roland	
CHANTELAUZE Alain	
CHARLET Marc-Alain	
CHARMOIS Alain	
CHARTOIRE Mireille	
CHATAING Marthe	
CHAUTARD François	
CHAUVET Louis	
CHEVALEYRE Eric	
CHEVALEYRE Serge	
CHEVALEYRE Suzanne	
COQUEL Didier	
CORNOU Gérard	
COUDERT Roland	
COUPAT Jean-Luc	

II - ANNEXES

II

ARRETE ET SIGNATURES

D2

COURCELLE Philippe	
COURTHALIAC Laurent	
COURTINE Georges	
CREPET Gérard	
DAUPHIN François	
DAURAT Jean-Claude	
DEMATHIEU Sylvie	
DENIMAL Christiane	
DESGEORGES Chantal	
DINOUEARD Florence	
DOUARRE Patrice	
DUBIEN Roger	
DUBOURGNOUX Eric	
DUGNAS Sébastien	
DUTOUR Michelle	
ECHALIER Marilyn	
FACY Chantal	

II - ANNEXES

II

ARRETE ET SIGNATURES

D2

FARGETTE Frédéric	
FAUCHER Patrick	
FAURE Bernard	
FAURE Pierre	
FAVERIAL Marie-Claude	
FAVERSIENNE Michel	
FAVEYRIAL Christian	
FAVIER Bernadette	
FONLUPT Mireille	
FORESTIER Daniel	
FORESTIER CHIRON Marc	
FORTIER Valérie	
FOUGERE Myriam	
FOULHOUX Pascal	
FOURNET Dominique	
FOURNET FAYARD Yves	
FOURNIOUX Danielle	

II - ANNEXES

II

ARRETE ET SIGNATURES

D2

FOURT Didier	
GACHON Fabienne	
GACHON Huguette	
GAGNAIRE Jean-François	
GARRIER Maurice	
GENESTIER Jean-Pierre	
GIRON Dominique	
GORBINET Guy	
GOURBEYRE Elodie	
GRANGIER Patrick	
GRENIER Gérard	
GUENOLE Christian	
GUY Marielle	
HERNANDEZ Jean-Marie	
IMBERT Johan	
JOUBERT Serge	
LABARY Suzanne	

II - ANNEXES**II****ARRETE ET SIGNATURES****D2**

LAFONT Jean-Luc	
LAROCHE Mireille	
LEFIEUX Karine	
LUCHINO Albert	
MARNEAU Michel	
MARTIN Isabelle	
MERY Pierre	
MOLIMARD Alain	
MONDIN Corinne	
MONNERIE Simone	
MOREL Michel	
MORISON Georges	
NOURRISSON Raymond	
PASTEL Bernard	
PAULET Daniel	
PAULET Jean-Yves	
PELIN Simon	

II - ANNEXES

II

ARRETE ET SIGNATURES

D2

PERIGNON Agnès	
PEROT Florence	
PEUDEVIN Mireille	
PISSAVIN Michel	
POMMERETTE Daniel	
POMMIER Patrick	
PONSONNAILLE Françoise	
POUGET Jacques	
POUGET Jean-Philippe	
PROVENCHERE Arnaud	
PUMAIN Odile	
RAFFIER Daniel	
REBORD Marie-France	
REINHART Thierry	
RICHARD Jean-Claude	
RICOUX Christian	
ROCHE Michel	

II - ANNEXES

II

ARRETE ET SIGNATURES

D2

ROCHETTE Michel	
RODIER Simon	
ROMEUF Isabelle	
SAÏS William	
SAUVADE Christine	
SAUVADE Michel	
SAUVADET Guy	
SAVINEL Jean	
SIMONDET Jean-Claude	
TARRIT Jean Marc	
TERME Mathieu	
TOITOT Fabrice	
TOURLONIAS Pierre	
TRAUCHESSEC Gilles	
VEYRIERE Christophe	
VIALARD Jean Luc	
VIALLE Danielle	

II - ANNEXES	II
ARRETE ET SIGNATURES	D2

VOISSET Yvette	
VOLDOIRE André	

Certifié exécutoire par le Président, compte tenu de la transmission en sous-préfecture, le, et de la publication le

A, le

SOMMAIRE

I. Vote du compte administratif

p.2	A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses - Articles
p.3	A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes - Articles
p.4	B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses
p.5	B2 - Section d'investissement - Détail des recettes

II - Annexes		Jointes	Sans Objet
A - Eléments du bilan			
	A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie		X
p.6	A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes	X	
	A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux		X
p.8	A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	X	
	A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture		X
	A1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement		X
	A1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N		X
	A1.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme		X
	A1.9 - Etat de la dette - Autres dettes		X
p.9	A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	X	
	A3 - Etat des provisions		X
	A4 - Etalement des provisions		X
p.10	A5.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X	
p.11	A5.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X	
	A6.1.1 - Etat des dépenses et recettes des services d'eau et assainissement - Fonctionnement		X
	A6.1.2 - Etat des dépenses et recettes des services d'eau et assainissement - Investissement		X
	A6.2.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services assujettis à la Tva - Section de fonctionnement		X
	A6.2.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services assujettis à la Tva - Section d'investissement		X
	A6.3.1 - Etat de la répartition de la TEOM - Fonctionnement		X
	A6.3.2 - Etat de la répartition de la TEOM - Investissement		X
	A7 - Etat des charges transférées		X
	A8 - Détail des opérations pour le compte de tiers		X
p.12	A9.1 - Variation du patrimoine - Etat des entrées d'immobilisations (article R.2313-3 du CGCT)	X	
p.13	A9.2 - Variation du patrimoine - Etat des sorties d'immobilisations (article R.2313-3 du CGCT)	X	
p.14	A9.3 - Opérations liées aux cessions	X	
	A9.4 - Variation du patrimoine - Etat des entrées d'immobilisations (article L.300-5 du code de l'urbanisme)		X
	A9.5 - Variation du patrimoine - Etat des sorties d'immobilisations (article L.300-5 du code de l'urbanisme)		X
	A10 - Etat des travaux en régie		X
	A11 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale		X
B - Engagements hors bilan			
	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement		X
p.15	B1.2 - Calcul du ratio d'endettement	X	
	B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail		X
	B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé		X
	B1.5 - Etat des autres engagements donnés		X
	B1.6 - Etat des engagements reçus		X
	B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions		X
	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents		X
	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents		X
	B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale		X
C - Autres éléments d'informations			
	C1.1 - Etat du personnel		X
	C1.2 - Action de formation des élus		X
	C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier		X
	C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement		X
	C3.2 - Liste des établissements publics créés		X
	C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe		X
	C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe		X
	C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes		X
	C3.6 - Identification des flux croisés		X
D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêtés et signatures			
	D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes		X
p.16	D2 - Arrêté et signatures	X	